



Bonjour a tous
Petite astuce tout à fait légale conseillée
par un avocat.
Continuez à payer vos acomptes d'avant
les augmentations. Personne ne peut
vous obliger à augmenter votre acompte
et c'est vous rien que vous qui décidez
de ce montant.

Quand vous recevez votre régularisation
vous payez 5€ (pas plus) ainsi vous
êtes dans votre droit vu que vous avez
payé
Attendez le rappel et repayez 5 € et ainsi
de suite. Personne ne pourra rien vous
faire vu que vous payez.
Administrativement cela va créer un tel
bordel que les sociétés seront obligés de
diminuer leurs tarifs. ces sources
viennent des avocats de test achat.

*Par messagerie privée ou sur des posts de
réseaux sociaux, des personnes donnent des
conseils pour éviter de payer des factures
énergétiques trop élevées.*



Niveau d'enseignement

Secondaire supérieur



Thématique

Fake News



Méthode

Analyse des médias

Compétences visées

- Distinguer information, rumeur, propagande et théories du complot
- Classer un message médiatique dans une typologie
- Vérifier la validité d'une information par une recherche en ligne

Astuce pour ne pas payer les factures d'acompte de gaz ou électricité

Suite à la guerre en Ukraine, le coût de l'énergie (gaz, électricité...) a beaucoup augmenté en Europe. En Belgique, de nombreux citoyens ont reçu des factures d'acomptes très élevées. Existe-t-il des astuces pour éviter de les payer ? C'est ce que certains affirment sur les réseaux sociaux. L'analyse d'un exemple abondamment relayé en ligne est l'occasion de comprendre les nuances entre la rumeur et l'information.

La solution qui n'en est pas une

La Belgique a connu, dans la foulée du conflit opposant l'Ukraine à la Russie, une importante augmentation des factures de gaz et d'électricité qui a touché de nombreux ménages. Les entreprises ont également été fortement impactées. La presse a relayé la détresse de nombreux commerces, les boulangeries notamment, ne parvenant pas faire face à cette explosion des coûts et craignant de se retrouver en faillite. En Angleterre, des mouvements ont incité les consommateur·ices à ne plus payer les factures d'énergie. Lors de manifestations rassemblant plusieurs milliers de personnes, des Britanniques ont brûlé leurs factures en signe de protestation.

Dans ce contexte, un message a été diffusé en Belgique sur Facebook, abondamment relayé par les internautes. Il propose de payer des petits montants, 5 € par exemple, en affirmant que « personne ne pourra rien faire vu que vous payez. Administrativement, cela va créer un tel bordel que les sociétés seront obligées de diminuer leurs tarifs ». Il affirme même que cette façon de procéder est conseillée par des avocat·es, notamment de Test Achat, qui se sont empressé·es de démentir cette « astuce ». En effet, d'après son porte-parole,

« si vous faites ça, vous prenez une disposition unilatérale qui, contractuellement, ne tient pas la route. Vous risquez d'accumuler vos dettes et d'entrer dans une procédure contentieuse ».

Mais, lorsqu'une rumeur est lancée et qu'elle rencontre les préoccupations du public, rien ne peut l'arrêter. L'argument selon lequel « cela va créer un tel bordel que les sociétés seront obligées de diminuer leurs tarifs » paraît peu crédible. Mais, dans un contexte d'inquiétude, tout message qui propose des solutions rencontre inévitablement du succès. Prendre du recul n'est pas si simple. C'est pourquoi cette fiche pédagogique propose une démarche pour développer l'esprit critique des élèves.

Déroulement

Introduisez l'activité en expliquant que la classe va analyser de façon critique un message qui circule sur les réseaux sociaux et qui propose une astuce pour ne pas payer les factures de gaz et d'électricité.

1. Typologie non exhaustive de messages médiatiques

Au préalable, présentez différents types de messages médiatiques :

- l'information journalistique : information vérifiée (sources vérifiées et recoupées) et recontextualisée;
- la rumeur: nouvelle dont l'origine est incertaine et la véracité douteuse;
- la propagande: action systématique exercée sur l'opinion pour lui faire accepter certaines idées ou doctrines, notamment dans le domaine politique ou social;
- les théories du complot : théories qui proposent de donner une vision de l'histoire perçue comme le produit de l'action d'un groupe occulte agissant dans l'ombre.

Demandez aux élèves de donner des exemples relevant de ces différentes catégories. Au départ des exemples que vous proposez, affinez la définition et les spécificités des différentes catégories.

2. Classement du message dans une catégorie

Demandez aux élèves de quelle catégorie le message médiatique analysé (reproduit en annexe à la fin de cette fiche) est-il le plus proche ?

Dans l'échange, on peut écarter assez rapidement les théories du complot (groupe occulte agissant dans l'ombre) et la propagande (faire accepter certaines idées ou doctrines) ne correspondent pas au contenu du message.

Pour déterminer s'il s'agit d'une information journalistique ou d'une rumeur, proposez une définition plus détaillée de ces deux catégories ou invitez les élèves à la construire sur base de recherches.

L'information journalistique correspond aux caractéristiques suivantes :

- elle donne une description précise et/ou l'explication d'un fait d'actualité ;
- elle traite de faits qui ont un caractère d'intérêt général ;
- elle informe au nom du public et de son droit de savoir ;
- elle sélectionne et met en forme les faits selon une démarche d'objectivité et d'exactitude ;
- elle est diffusée par un journaliste dans le cadre d'un média lui procurant les moyens d'accomplir sa mission en lui garantissant son indépendance.

La rumeur rassemble généralement plusieurs des caractéristiques suivantes :

- Elle est vraisemblable;
- Elle s'appuie sur un danger;
- Elle se présente comme un scoop;
- Elle est authentifiée par une « autorité »;
- Elle réapparaît souvent sous de nouvelles formes ;
- Elle passe facilement les frontières.

3. Analyse détaillée des caractéristiques du message

Demandez aux élèves d'analyser le message à l'aide des caractéristiques propres à l'information journalistique et à la rumeur (cf. corrigé-type à la fin de ce document).

4. Enquête afin de préciser le statut du message analysé

Après avoir analysé le message, il est nécessaire de vérifier certaines affirmations du message et principalement :

- vérifier la source citée : les « avocats de test achat ».
- vérifier la véracité du contenu : les fournisseurs d'énergie baissent leurs tarifs suite à la mise en œuvre de l'astuce proposée.

(cf. corrigé-type à la fin de ce document)

Au terme de cette enquête, il est possible de conclure que ce message est de l'ordre de la rumeur non vérifiée et démentie par les sources citées.

Prolongement

Les élèves peuvent mener une recherche afin d'identifier si cette rumeur a connu différentes déclinaisons, ce qui est souvent le cas, et si elle a été relayée ou provient d'autres pays européens ou extra européens.



Ressources

Pour une définition des concepts d'information et de désinformation (rumeur, théorie du complot):

- yakamedia.cemea.asso.fr

La rumeur peut faire l'objet d'une grande diversité d'approches. Celle qui est adoptée ici est comparable à celle proposée par la ressource suivante:

- wikinotions.apden.org

Une vidéo pédagogique présente brièvement le concept de rumeur:

- ljourlactu.com

Le média analysé dans cette fiche a fait l'objet d'un article de fact-checking sur le site EDMO BELUX:

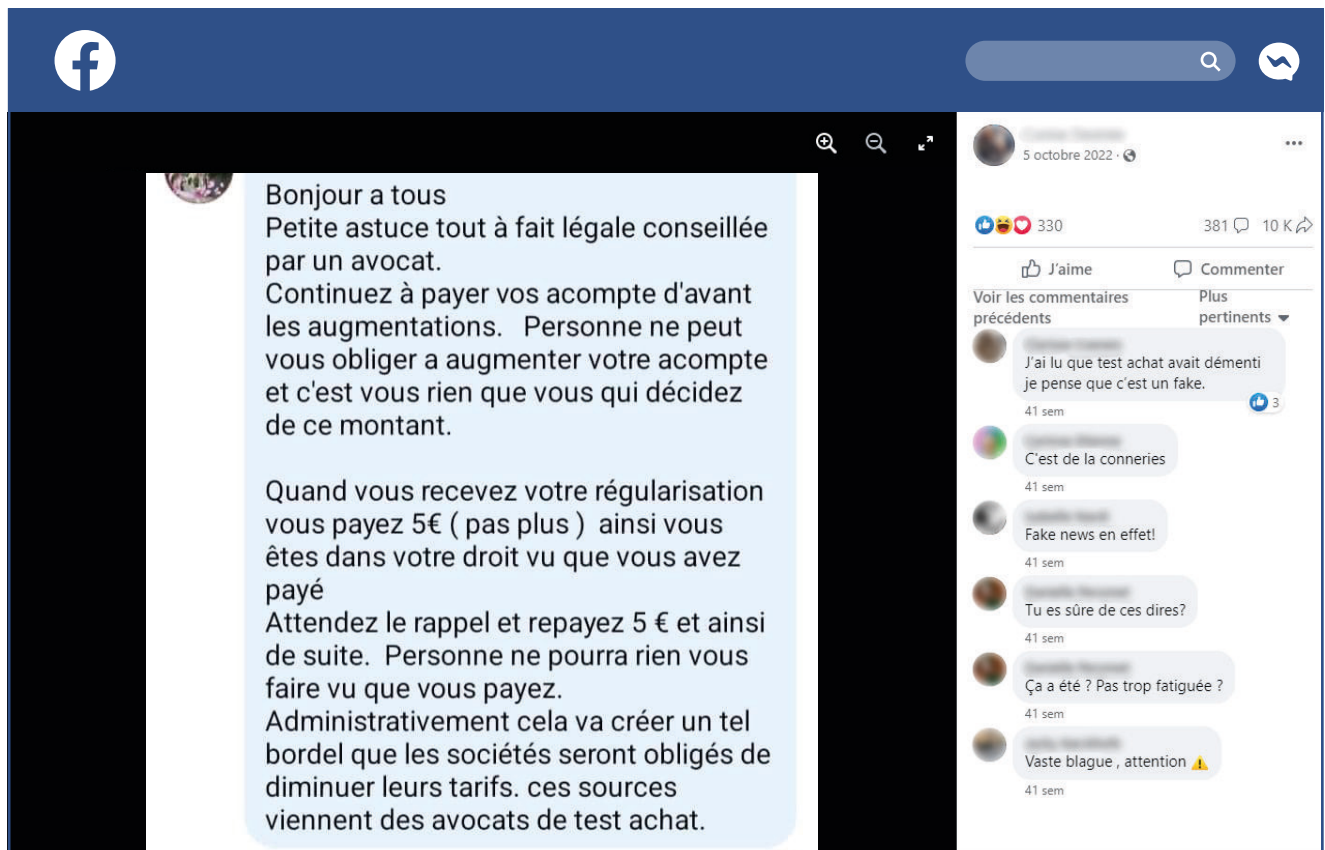
- belux.edmo.eu

Supports pour l'activité

Le média à analyser est reproduit à la page suivante.

Source archivée : <https://perma.cc/7792-YD75?type=image>

Citée par : <https://belux.edmo.eu/fr/cette-astuce-face-la-hausse-des-factures-dnergie-ne-fonctionne-pas-et-peut-mener-des-poursuites-judiciaires/>



The image shows a screenshot of a Facebook post. The post is dated October 5, 2022, and has 330 reactions, 381 comments, and 10K shares. The main text of the post is a scam tip in French. The comments section shows several users questioning the tip, with one user stating it's a 'fake news' and another warning of a scam.

Bonjour a tous
Petite astuce tout à fait légale conseillée par un avocat.
Continuez à payer vos acompte d'avant les augmentations. Personne ne peut vous obliger a augmenter votre acompte et c'est vous rien que vous qui décidez de ce montant.

Quand vous recevez votre régularisation vous payez 5€ (pas plus) ainsi vous êtes dans votre droit vu que vous avez payé
Attendez le rappel et repayez 5 € et ainsi de suite. Personne ne pourra rien vous faire vu que vous payez.
Administrativement cela va créer un tel bordel que les sociétés seront obligés de diminuer leurs tarifs. ces sources viennent des avocats de test achat.

Comments:

- J'ai lu que test achat avait démenti je pense que c'est un fake. (41 sem)
- C'est de la conneries (41 sem)
- Fake news en effet! (41 sem)
- Tu es sûre de ces dires? (41 sem)
- Ça a été ? Pas trop fatiguée ? (41 sem)
- Vaste blague , attention ⚠️ (41 sem)

Corrigé-type des étapes 3 et 4

3. Analyse détaillée des caractéristiques du message

S'agit-il d'une information journalistique ?

Le message analysé n'est pas, au sens strict du terme, une information journalistique car il n'est pas produit par un journaliste professionnel dans le cadre d'un média d'information reconnu. Néanmoins, il n'est pas nécessaire d'être journaliste pour produire une information de qualité, ni de communiquer via un média reconnu. Il faudra donc vérifier si d'autres caractéristiques sont rencontrées telles que :

- traiter de faits qui ont un caractère d'intérêt général
- informer au nom du public et de son droit de savoir
- donner une description précise et/ou l'explication d'un fait d'actualité
- sélectionner et mettre en forme les faits selon une démarche d'objectivité et d'exactitude

Si les deux premières caractéristiques peuvent être considérées comme étant rencontrées, les deux suivantes posent problème.

- Il n'y a pas de description précise d'un fait mais plutôt un conseil présenté sous forme d'"astuce"
- L'exactitude de ce qui est proposé pose question, notamment car elle est présentée comme validée par "un avocat" qui n'est pas identifié. En fin de message, il est précisé qu'il s'agit "des avocats de test achat". On peut se demander pourquoi cette information arrive en fin de message et pas au moment où il fait référence à un avocat;
- Enfin, l'argument selon lequel les fournisseurs d'énergie baisseront leurs tarifs parce que l'astuce "va créer un tel bordel" ne relève pas d'un argument juridique, lié aux droits du consommateur, qu'un avocat pourrait exprimer. De plus, l'effet supposé de l'"astuce" qui n'est pas expliqué et argumenté;

Pour s'assurer de la validité de l'information, il faudra au moins :

- vérifier la source mentionnée (les "avocats de test achat")
- confirmer par d'autres sources que les fournisseurs d'énergie baisseront effectivement leurs tarifs suite à la mise en oeuvre de cette astuce

S'agit-il d'une rumeur ?

Le message analysé est une astuce communiquée dans un réseau social (Facebook) par un utilisateur. Ce message correspond-il aux caractéristiques d'une rumeur ?

- On peut considérer que l'information peut être considérée comme vraisemblable, qu'elle s'appuie sur un risque ou danger (qui avéré), qu'il se présente comme un scoop et qu'il est authentifié par une "autorité". Comme on ne travaille ici que sur un seul message, il faudra des recherches complémentaires pour savoir s'il apparaît sous d'autres formes et s'il passe facilement les frontières.

Afin de s'assurer qu'il s'agit bien d'une rumeur au sens de la définition donnée dans le cadre de la typologie (nouvelle dont l'origine est incertaine et la véracité douteuse), il est nécessaire de vérifier :

- la source citée ("avocats de test achat");
- la véracité: les fournisseurs d'énergie baissent leurs tarifs suite à la mise en oeuvre l'astuce proposée.

4. Enquête afin de préciser le statut du message analysé

Les élèves sont invités à faire des recherches à propos de:

- la source citée (les «avocats de test achat»);
- la véracité du contenu.

Le résultat de leurs recherches devrait déboucher sur les constats suivants.

Source citée

Concernant la référence aux avocats de Test Achats, des recherches en ligne sur base des termes "avocat" "Test Achat" "facture d'énergie", "astuce" débouchent sur plusieurs sources qui attestent que l'association de consommateurs n'a jamais validé cette "astuce".

Exemples:

- 7sur7.be
- moustique.be
- sudinfo.be

Véracité de l'astuce proposée

Concernant la véracité du contenu de cette astuce, les mêmes articles la démentent. Test Achats et d'autres experts soulignent qu'elle est fortement déconseillée, car elle pourrait déboucher sur des poursuites judiciaires.